

2011/3809 - Programmation dans les arrondissements de la Fête des Lumières 2011 du jeudi 8 au dimanche 11 décembre et approbation de conventions de subventions types (Service Evènementiel et Animation) (BMO du 12/09/2011, p. 1840)

Rapporteur : Mme VALLAUD-BELKACEM Najat

Mme VALLAUD BELKACEM Najat, rapporteur : Oui, Monsieur le Maire, ce sont les projets retenus pour la Fête des Lumières dans les arrondissements que nous passons ici en revue. Il y en a une trentaine répartis sur les neuf arrondissements. Vous avez à la fois des projets de proximité puis d'autres de plus grand rayonnement. Tous, en tout cas, sont d'une qualité artistique dont nous avons convenu ensemble, puisque vous savez que ce choix se fait entre les arrondissements et la mairie centrale, qu'elle était à la hauteur et sauront valoriser le territoire.

M. LE MAIRE : Mme Haguenauer me fait remarquer qu'il faut partager la gloire de Georges Képénékian avec celle de Mme Gelas qu'on peut aussi applaudir.

(Applaudissements.)

Mme BOUZERDA Fouziya : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, nous nous réjouissons comme chaque année de l'approche de la Fête des Lumières, événement cher aux Lyonnais, durablement installé au sein de notre cité et drainant chaque année de très nombreux visiteurs.

Je souhaite simplement attirer votre attention sur le fait que cette manifestation qui se déroule sur plusieurs jours permettrait plus efficacement de faire découvrir notre ville si l'ensemble des quartiers et arrondissements était mis à l'honneur. C'est l'échange que nous avions eu avec Mme Vallaud Belkacem lors du dernier Conseil d'arrondissement.

J'avais déploré, l'année dernière, que l'ensemble des attractions soient concentrées dans la Presqu'île, tellement engorgée qu'il n'est même plus possible de circuler à pied. Afin de désengorger l'hyper centre et surtout de faire découvrir les richesses de l'ensemble du patrimoine lyonnais dans l'ensemble de nos quartiers, j'émetts à nouveau le vœu que des mises en lumières ambitieuses, à l'exemple de ce qui se passe en Presqu'île, soient prévues partout ailleurs dans notre ville et non pas quelques petites attractions mineures laissées à l'initiative de nos associations de quartiers pourtant très actives mais disposant de peu de moyens.

Ce vœu, m'a-t-on assuré, sera exaucé. Je l'espère. Je vous remercie.

Mme VALLAUD BELKACEM Najat, Adjointe : Comme on a déjà eu, en effet, cette discussion en Conseil d'arrondissement, je profite juste de l'occasion pour rappeler quand même que sur ces dernières années il y a eu plutôt plus d'engagements de la Ville sur les arrondissements pendant la Fête des Lumières : le budget reste important -je vous rappelle qu'il est de 300 000 euros sur l'ensemble des arrondissements-, que sur 70 projets en tout, au niveau de la ville entière, il y en a une quarantaine qui se passent dans les arrondissements. Dans la délibération, vous en voyez une trentaine mais il faut y rajouter tous les projets privés qui viennent en plus de la programmation officielle, il faut y ajouter ce que les associations de commerçants organisent et elles sont aussi très actives. Nous avons le même souci de voir les arrondissements rayonner. Je vous redis que nous devrions avoir une très bonne surprise mais je voudrais laisser un peu de suspens sur les places Jutard et Raspail dans le 3^e arrondissement puisque je sais que c'est celui qui vous intéresse particulièrement.

M. LE MAIRE : Et moi je voudrais dire à Mme Bouzerda que si un jour elle décidait de rejoindre la Majorité, on ne sait jamais ... je ne lui donnerai pas la programmation de la Fête des Lumières parce qu'une fête c'est ce qui rassemble sur un même site, il faut que cela soit un événement populaire où il y ait beaucoup de gens dans les mêmes lieux parce que c'est cela qui crée la fête. Si vous dispersez aux quatre coins

de l'agglomération, excusez-moi de vous dire que ce n'est plus une fête. En particulier, quand vous accueillez 3 millions de personnes, s'il faut que les visiteurs reprennent leur voiture pour aller dans tous les coins de l'agglomération, quelque part, c'est détruire la fête. Il faut qu'il y ait des événements dans les arrondissements mais avoir un cœur, Madame Bouzerda, et c'est ce cœur que nous essayons de construire. Donc, ce sera pour une autre délégation.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ?
Elles sont adoptées.

(M. Képénékian et Mme Vallaud-Belkacem ne prennent pas part au vote en application de l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.)

(Adopté.)